L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 15 MAI 1880. 53me Année

DUFOUR & LEBERT,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS,
SAMEDI MATIN, 15 MAI.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, un terrain avec améliorations, sis dans l'Ile1 borné par les rues Water, Jean, Cadiz et le fleuve Mississippi.

Par R. Barnes, constable, au No 380 rue Dryades, un lot de meubles.

Par John Hurley, constable, en face de l'entrée No 139 rue Julie, un certain bail, etc.

Par Speer & Escoffer, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, propriété de valeur dans le Second et le Trois ème District, rue Désiré, entre Gravier-de-Hommes et Crapo, Troisième District; rue Bien-Vu, entre celles Marais et Tréma, Deuxième District; belle maison de résidence No 255 rue Bourgogne, entre Ursulines et St Philippe; les deux splendides maisons de résidence en briques à trois étages No 225 et 226 rue Royale.

Par C. E. Girardey à la Bourse d'Essau St Charles, rue St Charles, un certain jugement en faveur de la Banque du Sud. Aussi, propriétés de chefs, magasins et maisons, angle nord ouest des rues Carondelet et Polymnie; magasins et maisons angle des rues Liberty et Poydras, terrains convenables pour bâtir au Florida Landing; une belle maison centrale, près de la Cathédrale et des cours; sept lots et un cottage à l'enseigne de des rues Dorgenois, Aubry et Abadie, près des Fair Grounds.

Grands marchés.—Aujourd'hui, à midi, à la Bourse d'escas St Charles, en propriétés de valeur, améliorées en vacantes, situées dans tous les districts de la ville, et annoncées comme devant être positivement vendues pour compte de succession et de banqueroute par C. E. Girardey, encanteur. La liste est la plus grande et la plus variée de la saison. Ceux de nos lecteurs qui ont des fonds n'iront pas chercher placement de meilleure occasion de les employer. Le placement serait sûr et des plus avantageux. Pour les conditions et toutes autres informations voir les annonces descriptives et les plans à la Bourse. Nous appelons spécialement l'attention de nos lecteurs sur cette vente.

Le Comité Congressionnel sur les travaux à faire au Mississippi.

Le sous-comité du comité des levées et améliorations du fleuve Mississippi, de la Chambre des Représentants, est arrivé avant-hier à la Nouvelle-Orléans par la voie du fleuve. Les membres du comité sont l'honorable Poindexter Dunn, de l'Arkansas, l'hon. Wm. R. Myers, de l'Indiana, l'hon. C. D. Prescott, de New York et l'hon. H. L. Humphrey, du Wisconsin. Ils ont été accompagnés dans leur excursion par le général Comstock, du génie, le professeur Henry Mitchell, ingénieur hydrographe, et le major B. M. Harrod, représentants de la commission, nommée en vertu de la loi du 28 juin 1879, adoptée sur la proposition et grâce aux efforts de l'honorable Randall L. Gibson, de la Louisiane.

La nomination de cette commission a été, comme nous l'avons déjà dit, le premier résultat pratique qui ait jamais été obtenu pour amener le gouvernement fédéral à s'occuper des levées, dans l'intérêt du commerce et de la navigation, et ce résultat fait honneur à la sagacité, au tact et au zèle qu'a déployés dans cette affaire le général Gibson. Il a fallu la haute influence dont il jouit au Congrès pour faire adopter la loi en vertu de laquelle a été nommée une commission d'ingénieurs compétents et qui a alloué une première somme de $175,000 pour les travaux de cette commission.

Le général Gibson avait préparé la voie par sa remarquable lettre du 17 novembre 1878, au général Barnard, qui élucidait admirablement le sujet et présentait les travaux à faire au Mississippi sous un jour complètement nouveau, celui de la protection à accorder au commerce des 18 Etats de la Vallée du Mississippi. Ses discours à la Chambre du 5 février, du 21 juin et du 1er juillet 1879 ont complété la démonstration et contribué à faire voter la loi au moyen de la suspension des règlements.

La commission, composée de l'honorable Benjamin Harrison, de l'Indiana, de MM. J. B. Eads et B. M. Harrod, ingénieurs civils, du lieutenant-colonel Q. A. Gilmore, du major C. B. Comstock, du major Chas. R. Suter, du génie, et du professeur Henry Mitchell, ingénieur hydrographe, s'est mise à l'œuvre aussitôt après sa nomination, et a présenté à la Chambre un rapport dans lequel elle se prononce en faveur d'allocations pour certains travaux importants à faire dans le Mississippi.

C'est en vue de vérifier les informations contenues dans ce rapport, que le comité de la Chambre a chargé le sous-comité désigné, de descendre le fleuve pour se rendre compte par lui-même de la nature et de la nécessité des travaux suggérés. Pendant le trajet, les membres du comité ont été éclairés par les cartes, les devis et les explications que les ingénieurs leur ont soumis au fur et à mesure, et cet examen paraît avoir produit sur leur esprit l'impression la plus favorable, d'après ce qu'ils ont déclaré à leur arrivée dans notre ville.

M. Humphrey, membre républicain du comité, n'a pas hésité à dire qu'il considère comme une entreprise nationale les travaux d'amélioration à faire au Mississippi, et qu'il est en faveur de toute mesure ayant pour objet de faire de ce fleuve, qui est la grande route naturelle pour le commerce de nombreux Etats de l'Union et de toutes les nations, un cours d'eau profond et sans obstructions. Le juge Dunn, président du comité, s'est prononcé aussi d'une façon fort explicite.

"Jusqu'ici, a-t-il dit, ce fleuve a été un objet de crainte et on se souciait peu de s'en occuper, mais cet état de chose a cessé. Le premier pas a été fait quand on a voté une allocation pour les dépenses de la commission. Celle-ci a présenté un rapport dans lequel elle propose pour l'année prochaine certains travaux, dont l'objet est d'enlever les chicots et les barres de sable et autres obstructions entre Cairo et Vicksburg. L'évaluation pour ce travail est de six millions de dollars. C'est cette évaluation sur laquelle notre sous-comité a à se prononcer et nous devrons dire si la dépense est justifiée par les avantages qui en résulteront pour le commerce."

Le juge a ajouté qu'à son retour à Washington, il présenterait un bill pour recevoir l'allocation de toute la somme demandée et qu'il espérait avoir l'appui de ses collègues ou de la majorité entre eux. Il pense que le bill pourra passer avant l'ajournement en juillet. Le comité recommandera l'envoi d'une autre commission à l'automne pour se rendre compte de l'état du fleuve et de ses rives quand les eaux auront baissé.

Ce sujet est d'une importance majeure pour la Louisiane et pour le port de la Nouvelle-Orléans et comme il est important que ce premier succès soit poursuivi et que le Congrès soit amené à prendre entièrement charge du Mississippi et de ses levées, nous souhaitons vivement que le général R. L. Gibson, à qui nous devons la première victoire réelle remportée sur cette question, soit de nouveau chosi pour représenter le premier district de la Louisiane au Congrès.

Vos enfants en vert bouteilles bien choisis avec les produits de l'Etoile Rouge.

Le Malakoff Bitters est une boisson délicieuse.

La vente doit et les p'ates périodiques exigent mouvement d'immeuble des rivages, etc., sont cette colonne. 15 fort avoir du chap du Dr Hall.

Grève dans la paroisse Plaquemines.

Les grèves sont comme les crevasses; quand une est faite une autre se déclare; après St-Charles, St-Jean-Baptiste, puis St-Jacques et Ascension. Nous venons de lire avec satisfaction dans le *Democrat-nouvelle Chief*, que les grévistes de l'Ascension avaient été relâchés sous caution, et que c'étaient les administrateurs même des habitations où les grèves avaient eu lieu qui s'étaient portés cautions pour leurs travailleurs repentants, et que ceux-ci avaient exprimé leurs regrets de leur conduite, due à de mauvais conseils, et leur désir de reprendre le travail aux anciennes conditions, lorsque nous avons appris qu'une autre grève avait éclaté dans la paroisse Plaquemines et qu'on y craignait de sérieux désordres.

Le gouverneur Wiltz a reçu jeudi la lettre suivante :

Scarsdale Plantation,
13 mai 1880, 2:30 P. M.

Le shérif a arrêté hier à la Pointe à la Hache neuf prisonniers. Notre force étant trop faible, nous avons eu peine à empêcher une émeute. Les nègres sont turbulents et insolents aujourd'hui. Le shérif étant absent, on s'attend à une autre échauffourée sérieuse. Si vous ne pouvez envoyer de troupes, veuillez envoyer de suite un officier, au jugement et au tact duquel vous pouvez vous fier, pour faire un rapport de l'état de notre habitation. Je ne considère pas les existences des blancs et celles des femmes comme en sureté. Le shérif s'efforce de faire tout son devoir; il reviendra ce soir. Un délai serait dangereux. Répondez à mon appel, je paierai les frais d'un remorqueur pour amener les officiers.

H. P. KERNOCHAN.

Le gouverneur a envoyé immédiatement sur les lieux le secrétaire d'Etat, Will A. Strong, accompagné du capitaine Royes, du 1er régiment de milice, et de dix de ses hommes. Ce petit détachement est parti jeudi à dix heures et demie du soir sur le remorqueur Aspinwall. Cinquante hommes du même régiment ont reçu ordre de se tenir prêts à partir au premier signal.

La grève s'est étendue sur les habitations Fannacht, Garr, Kernochan, Sawyer, Matthé et Reggio. Les mineurs arrêtés par le shérif Thébaut s'étaient rendus dans les champs et avaient intimidé les travailleurs en les menaçant de coups de bâton s'ils continuaient à travailler. Malgré l'arrestation de neuf d'entr'eux les grévistes ont continué à parader et à faire des démonstrations.

Le syndicat pour les dettes de ville.—Nous avons commis une erreur en annonçant hier que M. Emile Carrière faisait partie du syndicat pour la liquidation des dettes de la ville. Son nom avait été proposé mais il a refusé d'accepter et Mr John Phelps a été nommé à sa place.

M. Emile Carrière, président de la banque des citoyens, et appartenant à une famille qui possède beaucoup de biens fonciers eût, à ce double titre, représenté dans le syndicat l'élément des contribuables et il l'eût représenté avec conscience et indépendance. Nous regrettons donc qu'il ne fasse pas partie du syndicat.

La dette de ville.—Nous avons le avec plaisir dans le *States* d'hier soir une communication relative à la dette de ville, signée du nom de plume bien connu "Brutus". Le correspondant du *States* fait justice du plan de Bons à primes et exprime sa satisfaction de voir la question enfin soumise à la Cour Suprême, mais il demande que la défense soit complète. Espérons *qu'elle le sera.*

The Country Visitor. — Notre confrère A. Meynier Jne, propriétaire du *Country Visitor*, annonce qu'il va faire une tournée dans les différentes sections de l'Etat dans l'intérêt de son journal, qui contient d'utiles informations pour l'agriculture et le commerce. Pendant son absence, sa place sera remplie par un journaliste compétent pour traiter les sujets relatifs à l'agriculture. Le *Country Visitor* est déjà fort avantageusement connu, et nous ne doutons pas que son propriétaire ne trouve partout un accueil favorable.

La lettre suivante du major Strong indique la condition des choses à son arrivée dans la paroisse Plaquemines.

Scarsdale Plantation, 14 mai 2 P. M.

A Son Excellence, Louis A. Wiltz,

Nous sommes arrivés ici à 2 heures du matin et avons tout trouvé tranquille chez M. Kernochan. Le remorqueur va retourner et M. L. O'Donnell vous portera ce billet.

Nous ne savons ce que les nègres feront demain, ils sont alliés en bas. Ils ont été plus turbulents et plus menaçants qu'à St-Jean-Baptiste ou à St-Charles. J'emmènerai le détachement à l'habitation Stella et j'y réterai les mineurs et les amènerai en ville. Je crois avoir assez d'hommes et si c'est nécessaire je télégraphierai au général Glynn ou au colonel Meyer pour du renfort. Les hommes ont ce qui leur faut. Vous ferez bien de renvoyer le remorqueur parce que nous pouvons avoir besoin d'aller plus bas. Faites envoyer par le capitaine Francis un remorqueur à l'habitation Kernochan, où il trouvera des instructions si nous n'y sommes plus. Je pense que la présence des miliciens et l'attitude prise par M. Kernochan et ses voisins amèneront le rétablissement de l'ordre et que nous serons en ville demain soir avec les mineurs.

WILL. A. STRONG, A. D. C.

Le Malakoff Bitters est un apéritif souverain.

M. Phillip Werlein, 135 Canal, vendra à bon marché pour du comptant quelques excellents pianos Pleyel d'occasion qu'il a en magasin. Il appelle aussi l'attention sur ses célèbres pianos Chickering, Mathushek et Hale, qu'il garantit comme résistant parfaitement à l'humidité de notre climat. M. Werlein invite les personnes ayant besoin de pianos à venir examiner son assortiment.

L'Etoile Rouge ! Le rendez-vous des gens de goût—et des amateurs de grand bon marché.

Commande d'Etoretelle.—Nous reproduisons ce qui suit d'un journal de New York :

Une grande maison d'affaires de la Nouvelle-Orléans vient de donner une commande de 75,000 étoretelle à la maison Dickson Frères, et cela pour en faire une distribution gratis dans le Sud. C'est la plus grande commande qui ait, jusqu'à ce jour, été prise pour le Sud.

Nous pensons plaisir à annoncer que la commande dont il s'agit ici a été donnée par M. Dyrice et qu'il a l'intention d'en faire une grande distribution aux nombreux clients de l'Etoile Rouge.

Grand bon marché à l'Etoile Rouge.

MEILLEURS TEMPS.

La reprise des affaires et la nouvelle ère de prospérité qui est maintenant sur le tapis, marquée, coïncide avec l'état sanitaire et le bonheur qui règnent dans tout le pays, et c'est au des résultats obtenus par l'emploi du Warner's Safe Kidney et Liver Cure. Les changements opérés par ce remède, du Dr Harvey, sont réellement surnaturel.

La Cinchona-quinine guérit la fièvre et la fièvre.

—La *Gazette de la Croix* publie un appel pour la formation d'une société de la noblesse allemande, dont voici en abrégé le programme : Régénération physique de l'individu par une éducation et une discipline domestiques spéciales ; retour à la simplicité et à une direction sérieuse de la vie par réaction contre la rage de jouissances et de dépenses d'aujourd'hui ; efforts pour tremper le caractère, élever le cœur et l'esprit, etc.

Quelques journaux lisent ce programme, lu d'étonnement toutefois d'y voir la noblesse considérée comme constituant encore une classe particulière qui doit d'autre part "pour prétexte raisonnable au milieu de la haute aristocratie."

Départ du gouverneur Wiltz.—Le gouverneur Wiltz, bien qu'à peine remis de la grave maladie qui avait mis ses jours en danger pendant la campagne électorale, n'avait pas hésité, cependant, au commencement de janvier dernier, à assumer l'exercice du pouvoir exécutif. Soutenu par l'énergie indomptable qui forme un des traits de son caractère, il est resté à son poste pendant les trois mois de la session et pendant tout le mois qui a suivi l'ajournement, et il a accompli pendant cette période une somme de travail propre à épuiser un homme robuste et en excellente santé.

Ce n'est qu'après avoir signé toutes les lois, terminé toutes les affaires dans lesquelles il croyait en responsabilité engagée, et signé à peu près toutes les nominations, que le gouverneur Wiltz a consenti à prendre quelque repos.

Il doit partir cet après-midi par le chemin de fer Jackson et il compte prendre deux mois de congé. Nous espérons que ce voyage rétablira sa santé ébranlée par la maladie et les fatigues, et qu'il nous reviendra tout-à-fait guéri de l'affection dont il souffre. En son absence, les fonctions de gouverneur seront remplies par le lieutenant-gouverneur Hon. D. McEnery.

Appel aux Contribuables.

C'est le 18 courant que les procès entre la ville et les porteurs de Bons à primes doivent venir devant la Cour Suprême de l'Etat. Si les contribuables veulent faire défendre leur cause, ils n'ont donc pas de temps à perdre. On verra par un avis inséré dans nos colonnes que tous les contribuables de la Nouvelle-Orléans sont invité à assister à une réunion qui aura lieu ce soir, SAMEDI, à sept heures et demie, au No 48 de la rue St. Louis. La délibération portera sur des affaires importantes, dit l'avis. Nous engageons les contribuables à en prendre note et à se rendre à cette réunion.

☞ La crème Orientale et l'embellisseur magique (Beautifier) annoncé dans une autre colonne, est une matière de grand intérêt pour tous ceux qui veulent préserver leur peau de la perniciense influence des éléments et des rousseurs, taillures et autres taches qu'ils occasionnent, lui donnant une douce blancheur de perle et rendant le teint clair et brillant comme le cristal. Nous le recommandons volontiers parce que nos propriétés sont mises à l'épreuve depuis plus d'un quart de siècle par l'élite de la population américaine et confiantes. Quand d'un côté le caractère de l'opération est tel que l'usage du cosmétique n'est pas suspect, de l'autre il embellit la figure et lui donne l'apparence du rajeunissement et de la culture. Nous savons qu'il répond aux désirs des dames élégantes qui ont besoin d'un "beautifier" effectif et inaperçu.

Il se vend immensément de chapeaux à l'Etoile Rouge.

Le Malakoff Bitters est un remède souverain pour les indigestions, maladies du foie, etc.

Le projet de traité franco-américain.—Voici la lettre mentionnée par le télégraphe du ministre des affaires étrangères à M. Léon Chotteau, et la réponse de ce dernier :

Ministère des affaires étrangères.

Paris, le 19 avril 1880.

Monsieur,—J'ai pris connaissance, avec un vif intérêt, des documents que vous m'avez remis sur la mission que vous avez remplie aux Etats Unis, pendant ces deux dernières années, comme délégué du comité français constitué en vue de préparer les voies à la conclusion d'un traité de commerce avec ce pays et la France.

Les actives et intelligentes démarches que vous avez faites dans les principaux centres commerciaux de l'Union ont déjà obtenu des résultats dont j'ai apprécié l'utilité; le courant d'opinion qu'elles semblent avoir réussi à former aux Etats Unis dans un sens favorable au développement des relations commerciales avec la France ne peut manquer de faciliter la tâche des gouvernements.

Avant de prendre l'initiative des négociations à ouvrir, j'ai cru devoir, toutefois, adresser au ministère de la République à Washington des instructions ayant pour but d'éclaircir certains points encore douteux et de le mettre en mesure de faire connaître au gouvernement fédéral les dispositions dont nous sommes animés.

Vous pouvez être assuré, monsieur, que cette importante question continuera d'être l'objet de toute ma sollicitude, et je me féliciterais de pouvoir la régler avec le gouvernement de l'Union dans l'intérêt réciproque des deux Républiques.

Recevez, monsieur, les assurances de ma considération distinguée,

C. DE FREYCINET.

M. Chotteau a répondu :

Paris, 20 avril 1880.

Monsieur le ministre,

La lettre que vous avez bien voulu m'écrire me laisse espérer, de votre part, une action officielle prochaine.

Si vous ne désirez pas aller au-devant d'un échec, maintenez le mouvement dans la situation créée, non par moi, mais par les circonstances. Le gouvernement et le congrès de Washington n'admettent aujourd'hui qu'une mesure provisoire : la nomination d'une commission franco-américaine. Leur demander davantage, les blorder, par exemple, avec le programme des concessions exigées par la France, ce serait tout compromettre.

J'organise en ce moment de nouvelles réunions populaires. Le premier meeting aura lieu à Paris. Dans mes discours, j'espère n'avoir jamais qu'à encourager vos efforts patriotiques.

Agréez l'assurance de mon profond respect,

LÉON CHOTTEAU.

M. Frédéric Gaillardet, dans sa correspondance au *Courrier des Etats-Unis*, après avoir dit que le nouveau ministère anglais a des vues libérales et de nature à faciliter la conclusion d'un traité de commerce entre la France et l'Angleterre, ajoute :

Je voudrais pouvoir en dire autant du cabinet de Washington. Mais j'ai peur qu'il n'apporte pas à la conclusion d'un traité autant de bonne volonté qu'en témoigne le cabinet français. Je puis, en effet, vous annoncer, de source quasi-officielle, que M. de Freycinet a envoyé à notre ministre de Washington l'invitation de s'aboucher avec M. Evarts pour arriver, s'il se peut, à une entente préliminaire. En prenant cette initiative, M. de Freycinet a tenu la promesse contenue dans la lettre adressée par lui à M. Léon Chotteau et dont je vous envoie ci-joints une copie authentique, ainsi que de la réponse de M. Chotteau. M. de Freycinet, quoique ministre des affaires étrangères, ferait bien de se borner, quant à présent, à la nomination d'une commission franco-américaine. Le reste viendra plus tard. C'est un point que le délégué du comité se propose d'expliquer dans de nouvelles réunions populaires. C'est une chose remarquable et regrettable tout à la fois que la République des Etats-Unis, au lieu d'être à la tête des progrès libéraux dans le monde, se pose aujourd'hui en travers de ces progrès par des doctrines protectionnistes et son opposition au percement de l'Isthme de Panama. Ce rôle de borne est évidemment contre sa mission et ses intérêts bien entendus.

On peut se chansonner jusqu'à une heure, le dimanche, à l'Etoile Rouge.

—M. Bâtard, notaire à Laval, vient de comparaître devant la Cour d'appel de la Mayenne sous l'accusation de faux et détournemens. L'accusé est tombé en déconfiture en laissant un passif de 1 million 200,000 fr. Les effets de M. Bâtard sont ruinés pour la plupart. L'un d'eux, un ancien chapelier, M. Alain, qui avait versé à Bâtard 60,000 fr, questionné par le président des assises sur sa position pécuniaire actuelle, a fait cette réponse savoureuse : "Il me reste un bâton pour aller mendier."

Un autre commerçant retiré, M. Gottran, qui avait employé toute une vie de labeur à amasser une centaine de mille francs, se trouve également dépouillé complètement.

Bâtard prétendait à un clientèle qu'il connaissait "les meilleures pâtisseries"; le plus souvent, en détroupe des douceurs qu'on lui apportait, il délivrait quelque faux titre fabriqué par lui-même. Le jury a été justement indignité. L'officier ministériel financier a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Nouvelles télégraphiques.

La triple alliance et la Prusse.

Paris, 10 mai.—La [illegible] prise comme en ridicule l'idée du [illegible] mouvement de la triple alliance entre l'Allemagne, l'Autriche et la Russie. "Elle a simplement son origine dans le désir de la Prusse d'effrayer la Russie." Une telle éventualité [illegible] dit le *Gaulois*, dans l'alarme causée [illegible] Vienne et à Berlin par la perspective [illegible] entente cordiale entre l'Angleterre et la Russie." Une telle éventualité [illegible] leur une vive satisfaction. Elle [illegible] fortifier la position étrangère de la [illegible] et rétablir son prestige comme [illegible] de premier ordre.

Le général Vinoy et la Légion d'honneur.

Paris, 10 mai—Le *Siècle*, répondant ce matin à une lettre de [illegible] le général Vinoy sur sa gestion de l'institution de la Légion d'honneur, dit que l'examen de ses comptes est loin d'en établir la régularité et que, [illegible] fois terminé, il n'affecte pas l'honneur personnel du général Vinoy, il montrera au moins une négligence de surveillance dont les résultats ont sans doute produit une fâcheuse impression sur son esprit et hâté sa mort.

Les grèves en France.

Les journaux étaient remplis il y a quelques jours de récits de grèves dans le nord et sur le littoral de la France. Ce matin on rapporte que le mécontentement se propage dans le midi. Les ouvriers des entrepreneurs de pompes funèbres à Avignon demandaient deux francs de plus par jour. Cette augmentation leur ayant été refusée, ils se sont mis en grève, mais ils ont été remplacés aussitôt.

La Russie et le Pape.

Paris, 10 mai. —On [illegible] télégraphie de Saint-Pétersbourg que les négociations ont été rompues entre la Russie et le Pape. Elles ont lieu à Vienne par l'entremise de M. Molossof, du ministère des cultes de Russie, qui a été envoyé à cet effet en Autriche. Le représentant du Pape est le nonce Jacobini, qui négociait récemment avec le prince de Bismark au nom de Sa Sainteté.

Le plus grand secret est observé sur cette affaire.

Village brulé à Cuba.

Havane, 11 mai.—Il y a eu un incendie destructeur dans le village de Santiago de Cuba. Le village de San Luis a été entièrement détruit, trois cents maisons ont brulé. Sept personnes ont péri dans les flammes et 3000 se trouvent sans abri. Une grande quantité d'approvisionnements militaires ont été détruits.

ITALIE.

Mort de Mazzoni.

Rome, 11 mai.—Giuseppe Mazzoni, grand maître des franc-maçons italiens, ex-triumvir en France avec Garibaldi et Martinelli en 1849, est mort.

HONGRIE.

Une tempête désastreuse.

Londres, 10 mai—Le correspondant du *Standard* à Pesth télégraphie : "Une tempête de grêle a dévasté une grande partie de la Hongrie orientale. Presque toutes les toits et fenêtres des maisons ont été jetés bas, dans les villes comme dans les villages; les vignes, les arbres fruitiers, le blé, tout est perdu.

CHRONIQUE DU JOUR.

L'école réaliste.

Paris, 10 mai—Gustave Flaubert, qui vient de mourir, était le chef réel de l'école littéraire réaliste. Il laisse deux ouvrages inédits. L'un, qui est complet, est une curieuse satire des folies de ses compatriotes et est intitulé *Bouvard et Pécuchet*. L'autre ouvrage, qui est incomplet, est une sorte d'apopéose et d'apologie pour "Bovard," et forme un recueil de bons mots de personnages illustres, parmi lesquels se trouvent quelques-unes de ses propres épigrammes.

La mort au théâtre.

La mauvaise aération est peut être le sensationalisme dramatique ont fait une autre victime. Hier soir, pendant la représentation du *Etranglement de Paris* à la Porte Saint-Martin, une dame est morte subitement dans une loge qu'elle occupait.

La *Sainte Ligue*, nouveau drame par MM. Richard et Delannay, n'a pas réussi à la Gaité.

Les plus belles pantoufles se trouvent à l'Etoile Rouge.

NIMES, 18 avril—Hier, ainsi que le *Figaro* l'a annoncé, est venue devant la Cour d'appel de Nimes, l'affaire contre les membres du barreau d'Avignon. Toutes les Chambres réunies ont examiné le cas des membres du Conseil de discipline déférés devant la Cour par le nouveau procureur général, lesquels sont assignés pour avoir autorisé M. Silvestre, un de leurs collègues, à établir par témoins devant le Conseil de discipline, qu'il n'avait pas commis les fraudes électorales visées par le jugement du tribunal d'Apt.

Le public n'était pas admis aux débats; mais nous croyons pouvoir dire que dans l'intérêt du barreau d'Avignon et de M. Silvestre, la Cour a entendu Me Pourquery, bâtonnier de l'ordre, à Avignon, et Me Baragnon, sénateur, avocat à Nimes.

M. le procureur général a soutenu le bien fondé de la justice.

La Cour a rendu hier soir deux arrêts concernant le bâtonnier d'Avignon et M. Silvestre. Elle casse la décision du Conseil comme irrégulière prématurément celle à intervenir sur les fraudes électorales d'Apt. Elle dit que le barreau a dépassé son droit sans intention irrévérencieuse pour la justice. Mille peines disciplinaires n'a été prononcée. L'inscription de l'arrêt sur le registre des délibérations du Conseil de l'ordre suffit.

Le deuxième arrêt admet M. Silvestre à provoquer sans sursis une enquête non sacramentelle, ne pouvant le priver de la juridiction du premier degré. Ces arrêts ont été rendus à huis-clos avec des considérants longuement motivés.

—A Pesth, la Chambre des députés a adopté la proposition de M. Iranyi relative à l'introduction du mariage civil.

Elle a repoussé la seconde partie de la proposition relative à la liberté religieuse par 107 voix contre 94.

Au cours des débats, M. M. Tisza a déclaré que la liberté religieuse existe déjà en Hongrie.

Le président du conseil veut soumettre à la Chambre, dès cette session, un projet relatif au mariage civil, mais il insiste sur les grandes difficultés que cette mesure législative présente.

—Dernièrement, a eu lieu à Nantes, en présence du préfet de la Loire-Inférieure et d'un grand nombre d'amis, le baptême du steamer *Idéanone*, à bord duquel M. le comte de Grasville partira mardi pour le Sénégal avec le projet de remonter le Niger et le Benoué.

The Malakoff Bitters are sold by all wholesale druggists and grocers.

HOSTETTER'S
CELEBRATED
STOMACH
BITTERS
Fortifies the System

Mariés, vendredi 13 mai 1880, à 7 heures du soir, à l'église St-Louis, M ANGELINA MUGNIER à Mlle FANNIE MOULTON, fille adoptive de Mlle Mary Mullemaglie, tous deux de cette ville.

Pas de cartes. 15mai—1t

Décédé, à Paris, France, le 23 avril 1880, à l'âge de 30 ans, LOUIS ALPHONSE MAURIEAU, fils de feu Jean-Baptiste Maurieau et de dame Basilice Maurieau, née Castorille.

Avis au Public.

M'ETANT retiré des affaires commerciales, je préviens ceux qui ont des réclamations à faire valoir contre moi, de me les faire présenter dans le courant de dix jours, en prévenant au No 89 rue Dauphine.

Nouvelle-Orléans, 15 mai 1880.
15 mai—3t. LOUIS TERREBONNE.

ANNONCES SPECIALES.

de l'Association Protectrice des Jeunes Ouvrières. Les [illegible] et [illegible] cette association sont prêts de se [illegible] DIMANCHE, 16 mai, à 3 heures [illegible]. On compte sur leur ponctualité, [illegible] relatives au pique-nique devant être [illegible] Par ordre du [illegible] GARDNER, Président.
15 mai—2t Chalmette.

AVIS—A une réunion des directeurs de la Compagnie de Glace de la Louisiane, tenue le 13 courant, il a été décrété un dividende de deux pour cent payement du profit du trimestre expiré le 30 avril prochain payable aux actionnaires le 19 courant. Les transferts après le 17 de ce mois seront considérés en dividende.

Nouvelle-Orléans, le 14 mai 1880.
W. A. BILLAUD, Secrétaire.
14mai 6t

Avis aux Contribuables.—Les CONTRIBUABLES de la Nouvelle-Orléans sont par le présent avis invités à assister à une assemblée qui aura lieu SAMEDI, le 15 du courant, au No 48 de la rue St-Louis, à sept heures et demie du soir, pour traiter de questions qui les intéressent.

F. TISSE, Jr.
Secrétaire provisoire.
14mai—2t

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.—N. O. 7 mai 1880.—A l'élection annuelle des Directeurs, tenue au bureau de cette compagnie le lundi 3 avril 1880, les personnes suivantes ont été élues :

P. Maspero, D. D. Pope,
J. J. Parandon, Edward Toby,
Paul Fourchy, D. A. Chaffraix,
John Golden, M. W. Smith,
John S. Lallande, Charles Leblanc,
E. W. Taylor.

Et à une réunion du bureau, tenue le 3 courant, M. Paul Fourchy a été réélu Président.

G. W. SCOTT, Secrétaire.
8 mai—7 j.

Le privilège et droits des brevetés et restaurants du Piano Nique de l'Association des Lanciers qui doit avoir lieu le 23 mai 1880, seront vendus samedi le 15 mai, à 4 heures de l'après midi aux FAIR GROUNDS.

Les membres des différents comités sont requis d'être présents à la vente des dits privilèges, 44.

PAUL E. VOORHIES, Président,
Sec'taire. JOHN BRENNAN, Gnal—9,14,15

CONSULAT DE FRANCE
A
LA NOUVELLE-ORLÉANS
BUREAUX, 27 RUE DAUPHINE.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M. Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances peut prendre d'en donner avis au Consulat.

Allain Pierre.	Hobbs Mme, née Dumont.
Auzou François.	Javon Eugène.
Adede Charles.	Kechaine John.
Audibert François.	Lafitte De Pavie.
Baton Jean.	Lemon Charles.
Barret de Menaris, Hugot Augustin.	Lacroix Pierre Joseph.
Bonneval Mr.	Lanel Jean Marie.
Brunet Antoinette.	Lieux Jean Emanuel.
Bernell Joseph Emile.	Le Bayer Adolphe.
Berne Léopold.	Le Sauscher Jules Etienne.
Biette Charles Louis.	Lacroix Pierre Paul.
Baste Marcel'in.	Lebardz Yvé Pierre et Gabriel.
Brunner Marie.	Lambe Antoinette et Jean Baptiste.
Barthe Yve Joseph Frédéric Amédée.	Lemaile Joseph.
Berder Yve, née Bagolar.	Lalande Léo.
Chevallier Albert.	Lalande Gabriel.
Cavelaster Joseph.	Lanne François.
Charpenet.	Lahlée Yve.
Cambon Jean François.	Michaud Louis A.
Castex Marie Anne.	Massad Pierre.
Charpentier Louis Abraham.	Marque Jules.
Cohen Salomon.	Magnant Jean Baptiste.
Cazes Louis.	Meurice François.
Canard Mr.	Mark Wm Augustin.
Canat Dominique.	Mainet Caudéran Jacques.
Corpet Henry.	Mazel Jean Baptiste.
Cerrée Gabriel.	Maller Mlle Mélanie.
Courtade Eugène.	Massad Pierre.
Desperrey Jean Marie.	Monnier Pierre.
Desperrey Mr.	Meynier Mr.
Dussaum J. & Cie.	Peach L. F.
Dumas Alcide, Alcide Pierre fils.	Prudhomme, les époux Chaillan.
Dumas Ernest Edouard.	Pasquier Auguste.
Dormier Jules Victor.	Palomon Jules.
Débesche Claude.	Pamila Pierrette.
Dubrey François.	Pelrous Pierre.
Dard de Pontenant, Théodore.	Philippe Augustin.
D'Aoust Ernest.	Pistanchet Paul.
Dethas Joseph Léon.	Perpont Ernest Michel.
Dubanel Mme Vve.	Philippe Eugène.
Gastil.	Paquenel Dominique.
Fréneaux Léon.	Nathel Constant.
Fréneaux Mr.	Regard Ferrier.
Fa'que Jean Baptiste.	Sazane Antoine.
Flesch Charles.	Salomon Mathias.
Gaillardet Mme Vve Joseph.	Sotas Jean.
Gaillardet Bénoard à Mme.	Sempron Gilles.
Gros Victor.	Savignol Paul.
Grandorge Auguste.	Thrvillet Mr.
Grandorge Eugénie.	Tuquet Michel.
Gardey Joseph.	Tapie Pierre.
Guyenot Joseph.	Viel Pédis.
Harant Delphée.	Valle François.
	Vaubier Jean.
	Vergnole Michel.
	Vang Michel.

Les procurations et actes notariés de toute nature sont passés en Chancellerie aux prix fixés par le tarif.

Des registres sont tenus pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès.

La Nouvelle-Orléans,
Le 15 Mai 1880.
Le Consul de France,
VICOMTE PAUL D'ABZAC.
15mai

Montgomery White Sulphur Springs
MONTGOMERY COUNTY, VA.

CETTE célèbre retraite d'été, située dans les montagnes de la Virginie, près du sommet des monts Alleghany, dans le comté de Montgomery, vient de nouveau d'être restaurée et améliorée, offre des attractions extraordinaires la saison de 1880, et ouvrira le 1er juin. La propriétaire actuel s'engagera si possible, si dépendant, pour maintenir la réputation de l'établissement comme la plus importante Watering place du Sud. Tout est THOMAS WILSON, propriétaire de ces sources dès avant 1873. En sera l'entière direction et sera heureux de recevoir ses vieux amis.

Modèles résidant aux sources : Dr JAS. McG. KENT.
14 mai—2m THOMAS WILSON.

Demande de jeunes filles.

ON demande des jeunes filles pour apprendre à faire des ribanes et à les mettre en pointe. Adresser à la fabrique de ribanes "La Belle Orientale" de S. HERSHEIN & BRO., 67, 69 et 71 Tchoupitoulas. 1er mai—1m

POUR LE
Nouveau Lac,
Bateau de la Compagnie New Orleans City Railroad.
No 124 rue du Canal,
Nlle-Orléans, 10 mai 1880.

A PARTIR de LUNDI, 10 mai, les trains partiront de l'embarcadère Canal et Carondelet pour le

NOUVEAU LAC

à 6 h. et quart et 7 h. du matin, et ensuite toutes les heures jusqu'à 3 h. de l'après-midi. Après 3 h. les trains seront toutes les demi-heures jusqu'à 9 h. et demie du soir. Dernier train du lac, 10 h. et demie du soir. Les trains partiront tous les quarts d'heure le dimanche après midi.

Prix aller et retour, 15 cts.
C. H. EVANS, Surintendant.
11 mai—1m

ROYAL LOAN OFFICE
Coin des rues Royale et Toulouse.

A GENT prête sur des valeurs collatérales. Diamants, Montres, Bijoux, Meubles, Effets de commerce, Bons, Plumes, etc.—Conditions libérales—Toutes transactions immédiates confidentielles. Les parties désirant de la [illegible] ROYAL LOAN OFFICE, recevront une prompte attention et seront strictement confidentielles.
Gnal—1m LEONARD FASS.

Réclamations Françaises.

LISEZ consignés, complétement avec leur